

**Commission Petite Enfance**  
**Lundi 7 mars 2011**  
**20h30**  
**CDC du Pays de Matha**

Présents :

Les élus : Goujeaud Thierry (Vice président CDC), Rouger James (Président CDC), Imbert Corinne (maire de Beauvais sur Matha chargée petite enfance Conseil Général), Aucher Claudine (élue Beauvais sur Matha), Brunet Guy (maire de Saint Ouen la Thène).

Les représentants d'institutions : Kral Valérie (puéricultrice PMI), Iffat Martine (MSA), Laval Marie-Joëlle (Présidente « les p'tits castors »), Bardon Muriel (Directrice ALSH), Servolle Anaïs (Directrice adjointe ALSH), Roudier Marie-Claire (Directrice école maternelle Matha), Yonnet Sandrine (Enseignante école maternelle Sonnac), Serouge Sarah (Coordinatrice PEL), Ravon Sophie (Responsable du RAMPE).

Les Assistantes Maternelles : Hillairet Muriel, Neveu Brigitte, Fontenau Marylène, Bossy-Veque Isabelle, Roy Anny-Pierre, Février Murielle, Abos Stini (Présidente « île aux enfants »), Bodin Marie-Christine, Montajaud Annie, Barbeau Marie-Christine, Chevallier Béatrice (Future Assistante maternelle), Gaboreau Inès, Rigault Corinne, Rouger Marie-Annie (Assistante maternelle, « gym plaisir, gym sourire »), Périer Emmanuelle.

Les parents : Adroit Laure, Lamberdière Sandrine, Caron Christelle.

Excusés: Mme Baret (Directrice de l'école maternelle de Neuvicq), Mme Boucher (agent de développement de la CAF), Mme Boutin (maman), Mme Alfred (Assistante Maternelle), Mr Laclau (Président de l'association Gym plaisir, gym sourire), Mme Trimoulinard (élue)

Objectif de la rencontre :

- Informer sur toutes les actions petite enfance du territoire
- Connaître le bilan d'activités du RAMPE
- Travailler au fonctionnement du RAMPE

Monsieur Goujeaud, président de la commission «Jeunesse », remercie les personnes présentes, énumère les personnes excusées et annonce l'ordre du jour, en deux temps, de cette commission petite enfance :

- Points d'échanges :
  - Actions passerelles
  - Association « île aux enfants »
  - ALSH « les P'tits Castors »
  - Gym plaisir/Gym sourire
  - l'atelier de la PMI « j'accouche et ensuite »
  - Le RAMPE
    - Temps de travail sur le RAMPE :
  - Votre avis sur les 6 mois d'existence avec outil d'expression
  - Les perspectives/projets 2011-2012

Monsieur Goujeaud donne la parole à Sophie Ravon, responsable du RAMPE, chargée d'animer la réunion.

Les actions passerelles :

Les actions passerelles sont destinées aux enfants nés en 2008 et qui entreront à l'école en septembre 2011, fréquentant les ateliers du RAMPE, des « p'tits castors » et de « l'île aux enfants » dans les écoles de Matha, Sonnac et Neuvicq-le-Château.

Elles se déroulent en 3 matinées dans chaque école, une en février, une en avril et une en juin. Il y a deux groupes pour les écoles de Matha et Sonnac.

Pour l'école de Sonnac, 7 enfants ont participé à l'action passerelle sur 7 inscrits.

Pour l'école de Neuvicq: un enfant a participé à l'action passerelle sur 3 inscrits.

Pour l'école de Matha: 9 enfants ont participé à l'action passerelle sur 10 inscrits.

17 enfants ont participé à l'action passerelle sur 20 enfants inscrits, les 3 enfants inscrits n'ayant pas participé étaient malades.

Depuis février, une nouvelle inscription pour l'association « les p'tits castors » pour l'école de Matha et une inscription potentielle pour le RAMPE à Matha.

Points positifs :

- Retour positif des parents après les actions passerelles du mois de février.
- Bonne collaboration entre les 3 associations ou services qui s'en occupent (équilibre des accompagnants)
- L'accompagnatrice de l'action passerelle de Sonnac a mis en avant l'importance du document transmis aux parents (objectifs et emploi du temps de la matinée), cela a rassuré les parents.

Points négatifs :

- Fermeture des ateliers du RAMPE pendant les actions passerelles lorsque Sophie Ravon accompagne.
- Stini Abos accompagne les enfants qu'elle garde, de plus, étant assistante maternelle à Sonnac, elle connaît plusieurs enfants qui sont à l'école ce qui peut perturber le bon déroulement de la classe.
- Mme Roudier souhaiterait 2 adultes accompagnateurs à Matha.
- Mme Yonnet a soulevé la difficulté lors de la première action passerelle à Sonnac du fait de l'absence d'un collègue (accueil de 49 enfants sur la matinée) qui n'a pas favorisé une adaptation réelle pour les enfants.

L'action passerelle avec l'école de la Providence et « l'île aux enfants » a commencé, 8 dates ont été posées avec 4 enfants. La première a eu lieu en février. L'action passerelle avec l'école de la Providence pourra être incluse l'année prochaine.

Il y a eu une demande des parents pour les autres écoles du territoire (Beauvais et Courcerac).

L'enseignante de l'école de Beauvais est nouvelle à ce poste mais serait intéressée pour plus tard (rentrée 2011 ou 2012).

A Courcerac, l'école accueille déjà les enfants de 2 ans, les parents ne souhaitent pas que l'enseignante intègre la dynamique de l'action passerelle.

Pour 2011, Mme Yonnet annonce que les prévisions d'effectif de la rentrée 2011 seraient de 30 enfants, elle ne pourra donc plus accueillir les actions passerelles, la salle de classe étant trop petite.

**« L'île aux enfants »**

Stini Abos, la présidente de l'association fait un point sur le nombre d'enfants et d'adultes lors des ateliers d'éveil du mardi matin. En moyenne, il y a 24 enfants et 12 adultes par atelier. Depuis peu, l'association compte un papa comme nouvel adhérent. Les ateliers se déroulent dans la bonne humeur, des intervenants tels que Miss Tine interviennent de temps à autre. Elle souligne également le partenariat positif entre les acteurs de la petite enfance. L'association apprécie la mise à disposition du matériel mutuel entre le RAMPE et l'association. M. Goujeaud souligne la qualité du spectacle proposé le 22 décembre 2010, mais il regrette qu'il n'y ait pas eu un plus grand nombre de participants. Est-ce un problème de créneaux horaires, de période (vacances+ temps de préparatif pour les parents), de communication?

**« Les p'tits castors »**

Muriel Bardon évoque les **ateliers d'éveil du jeudi matin** qui sont maintenant destinés exclusivement aux parents avec leurs enfants, dans le cadre du projet parentalité suivi par la CAF. Des soirées sont également proposées aux parents (**Conférence/Débat le 22 mars à 20h15 et soirée relooking le 15 avril à 20h**). Il y a moins d'inscrits qu'en 2009-2010, toutefois, 11 nouvelles familles se sont inscrites en septembre 2010. En moyenne, 11 enfants participent à chaque atelier. Muriel Bardon explique que les échanges entre parents sont plus intimes car le groupe est restreint. Lorsqu'il y avait les assistantes maternelles, le groupe était trop grand pour avoir de telles relations. Les professionnelles ont noté un intérêt pour l'échange entre les enfants et les parents.

Des intervenants viendront lors de certains ateliers, il y aura Luc Diabira, musicien, Nelly de l'association Nourse et une masseuse.

**Gym plaisir, gym sourire**

L'association met en place des ateliers d'éveil corporel pour les enfants de 3 à 6 ans. Lors de ces ateliers qui ont lieu les mercredis matins de 10h à 11h30 à Haimps, les enfants sautent, courent, lancent, ect. Pour clôturer l'année, l'association organise une **animation familiale** (Récré Familles), le **samedi 2 juillet 2011 à Saint Ouen la Thène**.

**« J'accouche et ensuite » - Protection Maternelle et Infantile (PMI)**

J'accouche et ensuite : Il s'agit d'un temps animé par une sage femme et Mme Kral, puéricultrice de secteur de la

PMI à destination des femmes en pré et post-natal tous les 2èmes et 4èmes mardis du mois à la permanence du conseil général à Matha (exemple de thèmes abordés: « Mère indigne », « Sa majesté des couches, l'enfant roi »). Au regard du succès de ce temps d'échanges entre mamans, la mairie de Matha ouvre une salle au complexe associatif très prochainement.

Mme Kral note qu'aujourd'hui, l'offre en direction des enfants, des parents, des ASMAT s'est multipliée, elle souligne la complémentarité des ateliers et des services rendus à la population.

Certaines ASMAT interpellent le CG au sujet de la semaine de la petite enfance du 11 au 15 octobre 2010. Elles regrettent de ne pas avoir été informées de l'animation qui a eu lieu le 14 octobre à Matha. Réponse du CG : En 2010, la communication pour cette semaine de la petite enfance s'est mise en place trop tard pour informer tout le monde. De plus, le 15 octobre 2010, un colloque pour les ASMAT était organisé à Saint Agnant et Ronce les bains.

Certaines ASMAT soulignent que le listing du Conseil Général n'est pas à jour. M. Imbert explique que certaines ASMAT gardent leur agrément pour 5 ans mais n'exercent pas. Sophie Ravon a pour mission de faire du lien entre employeur et employé, c'est pourquoi, elle essaye de tenir à jour ce listing et de l'affiner. Elle doit faire un mail aux mairies afin que les secrétaires orientent les parents demandeurs vers son service.

## **Le RAMPE**

Les commentaires sur le Power point : Bilan d'activités des 6 premiers mois.

### **Bilan quantitatif :**

- Au cours des 37 ateliers d'éveil proposés : le relais a accueilli 77 enfants différents, 25 assistantes maternelles différentes et 29 parents différents.
- Au cours des 46 permanences : le relais a touché 25 assistantes maternelles et 16 familles, en répondant à un total de 72 appels téléphoniques et en réalisant 29 rendez-vous.

**Fréquentation des ateliers d'éveil** par les enfants, les ASMAT, les parents et les gardes à domicile.

- Augmentation du nombre d'enfants sauf en décembre qu'on peut expliquer par les vacances scolaires
- nombre constant d'ASMAT et de parents (baisse en décembre = vacances scolaires)
- 45 enfants, 18 ASMAT, 8 parents et 1 garde à domicile

### **Fréquentation des enfants par tranche d'âge**

- Majorité d'enfants de 1 à 3 ans
- Stabilité de la présence des enfants de 0 à 1 an.
- 7 enfants de 0 à 1 an  
18 enfants de 1 à 2 ans  
22 enfants de 2 à 3 ans

Au cours des 4 mois, les enfants ont pu passer dans la tranche d'âge supérieure.

### **Fréquentation des ateliers d'éveil par site :**

- En février à Mons, grande mobilisation grâce au spectacle. À Mons, de plus en plus d'enfants, en novembre et décembre, les ateliers avaient lieu dans la petite salle.
- A Neuvicq, pas d'atelier en novembre à cause des travaux et en février à cause des actions passerelles et formation. Peu de mobilisation en décembre car un seul atelier. Parents mobilisés en janvier
- A Matha, constant jusqu'en janvier, diminution en février = enfant malade et vacances scolaires.
- A Beauvais, forte mobilisation en novembre puis diminution jusqu'en février = vacances scolaires et absence de l'animatrice.
- Moyenne d'enfants: 20 à Matha, 6 à Neuvicq, 34 à Mons et 20 à Beauvais
- Moyenne des parents : 5 à Matha, 1 à Neuvicq, 5 à Mons et 2 à Beauvais
- Moyenne des ASMAT : 8 à Matha, 3 à Neuvicq, 8 à Mons et 8 à Beauvais

### **Expérimentation :**

Pendant les vacances de février, nous avons ouvert le RAMPE exclusivement aux parents afin de favoriser l'accueil parents/enfants. Il s'agissait d'une expérimentation. En moyenne, il y a eu 2 à 3 familles qui se sont déplacées sur chaque site. Cela a permis aux familles (nouvelles ou non) d'échanger entre parents :

Certains parents ne connaissaient pas le RAMPE, d'autres pensaient que c'était réservé aux assistantes maternelles ou que c'était payant.

Lors des vacances d'avril, nous ouvrirons les ateliers d'éveil aux enfants de moins de 3 ans accompagnés de leur parent et/ou de leur ASMAT.

Depuis novembre, nombre constant de nouveaux parents qui viennent aux ateliers d'éveil. En revanche, diminution du nombre de nouvelles ASMAT. Aux permanences, majorité d'ASMAT mais augmentation des parents depuis janvier 2011.

#### **Sujets abordés au cours des permanences :**

- Majorité de renseignements administratifs et juridiques demandés surtout en novembre et janvier.
- Peu de demande de coordonnées d'ASMAT
- Demande de médiation de la part des ASMAT ou des parents (fin de contrat ou modification de contrat)
- Peu de renseignements sur les ateliers (inscription, annulation...)
- Renseignements sur les projets à partir de janvier (début de leur mise en place)

**Formation de Prévention et secours civiques de niveau 1** destinée aux assistantes maternelles. 19 personnes ont fait la demande = 2 sessions. La première les samedis 12 et 19 mars 2011 avec 10 personnes et la seconde session en avril ou mai toujours deux samedis. Les asmats participent financièrement à ce projet, le RAMPE prend en charge le reste.

#### **Conclusion** du power point :

Le RAMPE est un nouveau service, la Communauté de Communes cherche à développer la participation de chacun. Et ce, dès septembre 2011 grâce à un projet à l'année avec intervenant.

#### **Habillage du véhicule**

La photo est présentée à l'assemblée.

Nous emmènerons le camion chez l'imprimeur le 18 mars.

#### **Temps de travail**

##### **Votre avis**

Afin de faire évoluer les services du RAMPE, nous avons besoin de votre avis.

Distribution des post-it: points positifs et négatifs.

Nous avons préparé plusieurs thèmes importants :

- > **Communication** : - la plaquette de communication et le programme sont distribués régulièrement et détaillés.  
- l'habillage du véhicule est attrayant
- > **Matériel** : - En ce qui concerne les salles à disposition: les locaux de Beauvais sont adaptés, il y a beaucoup de place à Mons, en revanche la salle de Neuviq est trop petite  
- Certaines ASMAT aimeraient savoir s'il est possible que les ateliers se déroulent le lundi à Beauvais et le vendredi à Matha?  
- Depuis mars, le RAMPE est abonné à la ludothèque de Saintes, les participants apprécient la diversité du matériel du RAMPE.
- > **Partenariat** : - partenariat supplémentaire de la petite enfance sur le territoire  
- S'il doit y avoir un changement de date entre Beauvais et Matha, il faudrait le faire rapidement.  
- les 2 associations ont souligné l'intérêt de la mutualisation du matériel avec le RAMPE,
- > **Permanences** : « bonne disponibilité », « réponse rapide », soutien aux parents et ASMAT sur le plan administratif. Comme le souligne la PMI la mission de médiation de la responsable du RAMPE entre employeur et employé permet de résoudre des conflits. Il s'agit d'un nouveau service offert au public sur notre territoire.
- > **Ateliers** :  
Les ateliers permettent de rompre l'isolement, favorisent les échanges.  
Certains soulignent que le public attendait des ateliers d'éveil animés et rythmés, avec des propositions d'animations diversifiées, des propositions d'animation pour les bébés.  
Nous ne pouvons pas comparer avec les ateliers menés depuis des années par les deux associations du territoire.  
Mme Serouge souligne que l'activité démarre, il faut trouver un rythme de croisière. Nous prenons note des remarques et nous allons faire évoluer les ateliers. Sophie Ravon va faire venir plus d'intervenants et surtout, nous souhaitons proposer de travailler sur un projet à long terme avec un temps fort (Création d'un CD de chansons ou création d'instruments si projet musical ou création d'une exposition d'œuvres d'art réalisées par tous si projet art plastique), il faut creuser en ce qui concerne le projet nature, les ASMAT souhaitent-elles sortir ou partir sur un projet création plastique naturelle?

## Projets/perspectives 2011-2012

Nous avons déjà commencé à demander votre avis grâce à une boîte à idées. Je vais vous présenter quelques idées:

- > Sorties avec toutes les ASMAT
- > Thème des 5 sens
- > Ne pas mettre la même activité toute la semaine: sur 4 semaines, prendre 4 activités et changer tous les jours (ex post-it)
- > « Speed dating » entre ASMAT et parents sous format réunion d'info
- > Collation pendant les ateliers

Nous souhaitons **mettre en place un projet participatif de septembre 2011 à juin 2012 avec un intervenant récurrent.**

La parole est donnée à « l'île aux enfants » qui avait une idée sur un projet inter-générationnel. L'association n'a pas fait de démarches particulières. Il faudra vérifier que les personnes de la maison de retraite de Matha sont assez valides et que les parents des enfants fréquentant les différents ateliers acceptent la démarche.

Pour partir sur un projet à long terme, il est intéressant de connaître les intervenants. Jusqu'au mois de mai, nous essaierons de faire venir plusieurs intervenants dans le but de créer un premier lien.

- Le 31 mars 2011 à Mons, Joris de l'association « étincelles » viendra faire une animation musicale: 3 groupes de 10 enfants accompagnés, de 9h30 à 10h15, de 10h15 à 11h00 et de 11h00 à 11h45. Étant donné qu'il y a un nombre restreint de places, il y aura des inscriptions. Pendant les ateliers de Joris, l'atelier du RAMPE continuera.
- En avril, Christine Knaub de la compagnie Torrenciel viendra faire une intervention sur la découverte des 5 sens.

- > Projet musical
- > Projet nature et arts plastiques
- > Projet autour des sens

Le projet choisi doit être un projet à destination des enfants et fait avec eux et pas en soirée, ceci est un choix des ASMAT.

Ce projet doit être écrit pour le mois de mai si nous voulons une aide financière. Nous devons donc nous décider rapidement afin d'avoir le temps d'écrire notre projet et de le transmettre à la CAF. Lorsque le projet sera écrit, nous demanderons une validation à l'ensemble des parents et ASMAT. Le but de cet envoi sera de communiquer sur le projet et de faire adhérer.

La réunion était longue, aucune décision n'a été prise sur le thème à développer dans le projet. Mme Ravon va donc écrire le projet et en fonction des affinités créées lors des ateliers avec intervenants jusqu'en mai, nous pourrons décider de l'intervenant et du projet choisi.

Nous souhaitons pour ce premier projet, **créer une dynamique de groupe**, que toutes les créations se fassent **lors des ateliers et avec les enfants**, que tous les participants prennent du plaisir.

Fin de réunion 23h15.